

## DÉLIBÉRATIONS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D41-2015

Séance du 23/04/2015 – Convocation du 15 avril 2015

Compte rendu affiché le 30 avril 2015

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Nadine DUPLOT

**Présents :**

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Youcef BOUREZG, Hélène SORREL-DUNAND, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY, Myriam MARMONIER, Marine MATHEY, Claire POINT, Michel HU, Christine PERRIN ESSERTAISE, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Nadine DUPLOT, Jamila HARZALLAH, Pascal NICOT, Sylviane CARISSIMI, Yves ARTETA, Odile BALTHAZARD, Vincent VIVO, Patrick RACHAS.

**Absents représentés**

Gilbert PETITJEAN par Michel MATHEY, Xavier LAURE par Michel HU, Tameur GUENNAT par Marc GRAZIANA.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	26
Votants	29
Exprimés	25

#### **Objet : Modification des représentants au Sigerly**

La commune adhère au Sigerly (Syndicat Intercommunal Gestion des Energies de la Région Lyonnaise). Conformément aux statuts du syndicat, elle a désigné lors du Conseil Municipal du 17 avril 2014, par élection au scrutin secret, ses délégués (2 titulaires, 2 suppléants) conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les résultats suivants ont été constatés :

**Titulaires : Marc RODRIGUEZ et Marc GRAZIANA**

Suppléants : Alain MARTIN-RABAUD et Laurent BUFFARD

Suite au décès de M. Alain MARTIN-RABAUD, il convient de procéder à l'élection d'un suppléant. Les candidats au poste de suppléant dans cette organisation ont été invités à se faire connaître ; la candidature de M. Vincent VIVO est enregistrée.

Le Conseil Municipal, à la majorité (25 voix pour ; 4 bulletins blancs)

- Oûi l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2122 et L 5211-6 et suivants,
- VU les statuts du Sigerly,
- VU les résultats de l'élection du Conseil Municipal du 30 mars 2014,
- **PROCEDE à l'élection au scrutin secret des délégués de la commune au Sigerly et constate les résultats suivants :**
- Votants : 29

**Titulaires : Marc RODRIGUEZ et Marc GRAZIANA**

Suppléants : Vincent VIVO et Laurent BUFFARD

- **DESIGNE en conséquence Marc RODRIGUEZ et Marc GRAZIANA en tant que délégués titulaires ; Vincent VIVO et Laurent BUFFARD en tant que délégués suppléants pour siéger au Comité du Sigerly,**
- **AUTORISE Madame le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Neuville-Sur-Saône, le 23 avril 2015  
Le Maire,  
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 30 avril 2015

- Affichage le 30 avril 2015

Valérie GLATARD, Maire.

